

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1513

82 – TARN-ET-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Ventes et cessions

814 428 132 RCS Montauban.

WEARE ENGINEERING.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 30000.00 EUR.

Adresse : 1200, Avenue d'Italie, 82000 Montauban.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION SOCIETE ABSORBANTE : WEARE Société par actions simplifiée au capital de 37 332 546 euros, Ayant son siège social à MONTAUBAN (82000) – 1200 Avenue d'Italie, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 814 933 131, Représentée par Monsieur Pascal FARELLA en sa qualité de Président SOCIETE ABSORBEE : WEARE ENGINEERING Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros, Ayant son siège social à MONTAUBAN (82000) – 1200 Avenue d'Italie, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 814 428 132, Représentée par Monsieur Stéphane FARELLA son Directeur Général 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société WEARE ENGINEERING dont la transmission à la société WEARE est prévue : . Montant de l'actif : 277 155 € . Montant du passif : 1 163 919 € Actif net apporté : - 886 764 € 2. Augmentation du capital social de la société WEARE, société absorbante La société WEARE, société absorbante, détenant la totalité des actions de la société WEARE ENGINEERING, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. 3. Rapport d'échange Les apports effectués par la société WEARE ENGINEERING, société absorbée, n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société WEARE, société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 4. Prime de fusion Les apports effectués par la société WEARE ENGINEERING, société absorbée, n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société WEARE, société absorbante, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital et, en conséquence, il n'a pas été établi de prime de fusion. 5. Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 30/06/2020 a été déposé le 06/07/2020 au nom de la société WEARE, Société Absorbante, au Greffe du Tribunal de Commerce de Montauban Le projet de fusion établi le 30/06/2020 a été déposé le 06/07/2020 au nom de la société WEARE ENGINEERING, Société Absorbée, au Greffe du Tribunal de Commerce de Montauban.